

Ce jour, Lydia, 11 ans et de mi, a fait sa première communion.

« De ces deux commandements dépend toute la Loi et les prophètes »

Voilà une réponse de Jésus qui doit satisfaire les pharisiens qui l'interrogent. Ils peuvent bien reconnaître en Jésus l'un des leurs ; non pas de ces hérédiens qui se compromettent avec l'occupant romain comme nous l'avons entendu dimanche dernier, ou qui cloue le bec aux saducéens qui ne croient pas à la résurrection, deux partis auxquels s'opposent le groupe des pharisiens qui veulent profondément être de bons juifs respectueux de la Loi de Moïse et des prophètes à la manière de ce qui nous est dit dans la première lecture.

Rien de contestable dans les commandements de la Loi de Moïse telle qu'elle nous est transmise dans le livre de l'Exode : reconnaissons-le, nous y avons là, la base de notre morale commune que nous aimerions bien sauvegarder.

Si les pharisiens veulent mettre Jésus à l'épreuve ce n'est peut-être pas seulement pour pouvoir le condamner car, ici, il n'y a pas de motif de condamnation ? Et Jésus, alors, en bon juif, pourrait très bien célébrer la grandeur de la Thora en se joignant aux pharisiens pour danser avec les rouleaux sacrés de la Loi à l'occasion de la fête juive de Sefer Torah qui marque la fin de leur année liturgique. Nous voyons-nous, disciples du Christ, danser avec notre Bible à l'occasion de la fête du Christ Roi que nous célébrerons d'ici un mois. Bien sûr que Nom !

Ah ! Le diable se loge dans les détails ! Et là, c'est bien vrai ! La traduction : ici, « pour le mettre à l'épreuve » ; mais au plus près du grec : « pour le tenter ». Nous retrouvons là le démon et ses tentations et ceux qui en sont les acteurs qui les mettent en œuvres; c'est l'épisode vécu par Jésus poussé au désert et situation que nous retrouverons lors de la crucifixion où nous entendrons Jésus faire cette prière : « ne leurs compte pas ce péché, ils ne savent pas ce qu'ils font. ».

Non ils ne savent pas ce qu'ils font parce qu'ils n'ont pas reconnu qui était véritablement Jésus, et s'ils sont empêchés de le reconnaître, c'est qu'ils ont idolâtré la Loi de Moïse. Et si dans cet extrait d'évangile les pharisiens pouvaient être satisfait de la position de Jésus, les versets suivants ne leur permettent pas de se faire d'illusion : Jésus n'est pas un rabbin, ni un prophète ; en leurs posant la question de savoir de qui David est il le fils, Jésus leurs suggère la question de savoir si lui-même ne serait pas le Christ, le Messie qu'attendent les juifs.

Au moment du baptême de Jésus, Jean Baptiste, lui a reconnu que Jésus n'était pas seulement un prophète, même le plus grand. Non ! Lui, il a vu le ciel ouvert et il a pu reconnaître en Jésus, non le fils de David, mais le Fils de Dieu : « voici l'agneau de Dieu qui enlève le péché du monde ». Les disciples comme les apôtres eurent, et comme nous-mêmes maintenant avons beaucoup de mal à ne pas nous laisser enfermer dans l'idolâtrie de la Loi pour nous ouvrir à notre capacité à accueillir l'Amour de Dieu à travers les cieux ouverts.

Alors nous comprenons l'enthousiasme de Paul qui voit les Thessaloniens qui, comme Jean Baptiste, ne se sont pas arrêtés à la conversion et à la peur de la colère de Dieu, mais se sont éloignés des idoles et sont devenus serviteurs du Dieu Vivant et attendent, venu des Cieux, son Fils ressuscité.

Lydia, et nous qui communierons tout à l'heure, voilà celui vers l'intimité duquel nous allons faire un nouveau pas décisif. Nous n'allons pas rencontrer un texte sacré, une loi, mais quelqu'un qui va nous dire : avances ta main vers mon corps mets la dans mon côté blessé mais guéri par l'amour de mon Père, prends ce corps, ce sang, manges le et bois le et toi aussi tu seras guérie et sauvée.

Puisses-tu Lydia, puissions-nous entrer dans la Joie du Père en présentant nos propres corps comme autant de talents qui vont faire corps avec celui de Jésus.